

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

Roubaix, Tourcoing :
Trois mois. 12 f.
Six mois. 22
Un an. 44

DIRECTEUR-GÉRANT : J. MEMBEX

Le Nord de la France :
Trois mois. 12 f.
Six mois. 22
Un an. 44

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

ANNONCES : 15 centimes la ligne.
RÉCLAMES : 25 centimes.
— On traite à forfait.

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée.
A PARIS, chez MM. Havas, Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Voir aux dernières nouvelles.

ROUBAIX, 9 FÉVRIER 1871

ELECTIONS

DU
Mercredi 8 Février 1871

POUR
L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE

Résultat général des votes
des cantons de Roubaix

Table with 2 columns: MM. (Candidate names) and NOMB. DE VOIX (Number of votes). Includes names like THIERS, Général CHANGARNIER, DE CORCELLES, etc.

partenant aux familles qui ont régné en France sont intelligibles, en vertu des lois du 10 avril 1832 et du 9 juin 1848. Un décret du 7 février 1871 étend ces dispositions à la famille Bonaparte.
» Veillez rigoureusement à ce que ces décrets soient observés. »
Cette circulaire est signée par MM. Arago et Barckousen, préfet de la Gironde.

Vienne, 8 février.
La princesse Léopoldine de Cobourg, deuxième fille de l'empereur du Brésil, est morte hier du typhus.
La Gazette officielle publie une lettre autographe de l'empereur au ministre de la justice, accordant une amnistie complète pour tous les délits politiques et délits de presse commis jusqu'au 7 février.

Vienne, 7 février.
La Gazette officielle publie un article dans lequel il dit :
Les nouveaux conseillers de la couronne sont forts parce qu'ils ont la confiance et l'appui de l'empereur, ils sont complètement d'accord sur leurs buts et moyens.

Le nouveau gouvernement ayant déjà obtenu l'approbation de l'empereur à son programme détaillé, agira exempt de toute tendance de parti exclusive, il se montrera conciliateur à l'égard des dissentiments nationaux politiques; mais jamais il ne contractera de compromis précaire avec le séparatisme aux dépens de l'unité de l'Etat.

Le gouvernement se trouve sur le terrain du droit constitutionnel existant sur lequel il tend avant tout vers la conciliation en exécutant les lois fondamentales et surtout l'art. 19, une complète entente existe à ce sujet parmi tous les membres du gouvernement.

Le gouvernement rabattra toutes les tendances hostiles à l'Etat par la rigueur des lois.
Le gouvernement sait qu'il n'y a aucune politique qui soit plus contrainte à une conduite pacifique à l'extérieur au développement et à la conciliation à l'intérieur.

Le gouvernement accordera à toutes les particularités légitimes un large et libre cercle d'action, il présentera aux Diètes des projets de loi tendant à élargir l'autonomie législative et administrative des divers pays en tant que cette autonomie sera compatible avec l'unité de l'Empire.

Depêches prussiennes.
Versailles, 7 février.
Toute la Cote-d'Or, Nuits, Beaune, Arnay-le-Duc, Sanlieu, Pouilly, Sombornon à l'exception de Demsenne, a été occupée par les troupes du général von Hann.

Le général Pellissier a évacué Lons-le-Saulnier, dès le 5.
Berlin, 8 février.
Chambre des Députés. — Le ministre des finances a présenté un projet de loi l'autorisant à mettre à la disposition du chancelier fédéral un crédit jusqu'à concurrence de 50 millions de thalers. Le ministre des finances pourra émettre des billets du trésor jusqu'à 50 millions portant intérêt, échéant le 1er juillet 1871 ; l'amortissement aura lieu suivant la loi du 23 septembre 1866.

Dans sa session prochaine, il sera rendu compte à la Diète de l'exécution de ce projet de loi.
L'exposé des motifs insiste sur ce que l'empire allemand étant actuellement sans la représentation qu'exige la Constitution, l'allocation des crédits doit être demandée provisoirement à la représentation nationale de Prusse, afin que, si cela était nécessaire, la guerre puisse être continuée jusqu'à la dernière extrémité.

jours qui ont suivi la signature de l'armistice.
Après l'affaire du 19 janvier, c'est-à-dire après le sanglant combat de Buzenval, tous les Parisiens avaient espéré qu'avant d'entrer en négociations, nos généraux auraient tenté une dernière sortie qui eût décidé de notre sort. Toute le monde a donc été amèrement déçu quand on a eu connaissance des préliminaires de la paix et de la conclusion de l'armistice.

Il est vrai que pendant les derniers jours du siège, Paris manquait absolument de vivres et même le pain noir commençait à faire défaut.
J'ai vu telle femme qui, après avoir fait cinq à six heures queue aux portes des boulangers, était obligée de retourner chez elle sans avoir eu du pain pour la famille.

Dans les rues, on faisait la chasse aux chiens, et il faut le dire, la race canine a payé largement sa dette envers le pays.
En outre, un grand fléau régnait à Paris et ce fléau était la petite vérole noire. Les cas de décès étaient de trois à quatre cents par jour, sans compter les morts résultant de la mauvaise nourriture; surtout les enfants et les vieillards ont eu beaucoup à souffrir.

Le bombardement avait également fait beaucoup de mal parmi la population civile des faubourgs. Il a fait huit cents victimes, tant blessés que tués. Ce chiffre est celui donné par le Journal officiel du jeudi 2 février.

Mais malgré cet amas de calamités, malgré cette misère atroce, malgré tout, Paris ne se plaignait pas et Paris aurait voulu continuer la lutte quand même.
Enfin, une fois l'armistice connu, on pouvait craindre que tout au moins une forte agitation en résulterait. Il n'en a rien été, et il faut l'espérer, il n'en sera rien.

Les premiers moments, on a été très-saisi, on s'est difficilement fait à la reddition des forts, puis le bon sens a repris vite le dessus.
Les marins ont quitté difficilement leurs canons, et on a eu toute la peine, du monde pour faire sortir l'amiral Saisset du fort de Rosny. C'est le général Trochu en personne qui a dû aller chercher.

La garde nationale mobilisée est rentrée dans Paris très tristement, mais avec beaucoup de dignité. Les drapeaux étaient entourés d'un crêpe et les tambours enveloppés d'un voile noir. Mais pas de cris, pas de menaces.
Quant aux réunions électorales, elles se font dans le plus grand ordre. Tous les soirs, quarante à cinquante réunions ont lieu et toutes se terminent avec calme et modération. J'ai assisté jeudi soir à celle des Folies-Bergeres. Le célèbre pasteur Coquerelle en était le président. L'auditoire était très nombreux et, malgré le grand nombre, l'agitation n'était pas extrême.

Je puis l'affirmer catégoriquement, Paris est tranquille et restera tranquille.
Lorsque je suis sorti de Paris, c'est-à-dire vendredi matin un train de vivres entrain dans la gare de Saint-Denis. Ce train qui comptait une cinquantaine de wagons portait cette inscription :
Don de la ville de Londres,
A la ville de Paris.

En route j'ai rencontré une dizaine de trains de ravitaillement venant de Dieppe. Il est donc probable qu'à partir d'hier Paris ait revu le pain blanc et ait pu enfin manger une cotelette de mouton.
Le Figaro de Paris du 7, contient la nouvelle suivante, qui est reproduite par la Patrie et le Temps :

En présence des graves événements qui se sont passés à Bordeaux, et qui paraissent devoir troubler la liberté des délibérations de la future Assemblée nationale, le gouvernement a décidé qu'il se réunirait à Poitiers.
Nous garantissons l'authenticité de cette nouvelle.
Le bruit court ce soir que M. Gambetta, ayant résisté aux ordres du gouvernement de Paris, aurait été mis immédiatement en état d'arrestation.
Nous reproduisons ce bruit sous toute réserve.
On écrit de Bruxelles le 7 février :
J'arrive de Paris après un voyage des plus pénibles. Je puis donc vous donner le plus exactement possible la physiologie de la capitale pendant les quelques

constatent avec désespoir que la guerre les a complètement ruinés. Hier, de riches Parisiens arrivèrent à Sèvres dans d'élegants équipages et furent consternés en voyant les ravages qui ont été faits. Différents commerçants de Versailles se sont rendus dans les villages qui environnent Paris et y offrent leurs denrées à des prix assez élevés.
Plusieurs Parisiens se sont présentés au quartier-général, demandant un laissez-passer, afin de pouvoir faire une tournée électorale dans les départements. Les élections à l'Assemblée nationale auront lieu le 8 février, et la session commencera le 12 à Bordeaux. On s'abandonne ici à l'espoir que la paix sera conclue avant l'expiration de l'armistice; dans ce cas, l'empereur pourrait ouvrir en personne, le 9 mars, à Berlin, le premier Reichstag allemand.

Hier ont été ouvertes les communications entre Versailles et Paris; la poste se rend deux fois par jour, à 9 heures du matin et à 4 heures du soir, sur les bords de la Seine du côté de Sèvres; notre postillon sonne du cor, et sur la rive française on répond au signal. Puis un canot traverse la Seine; il est orné d'un drapeau blanc. Il arrive au rivage, reçoit les lettres pour Paris, et nous remet celles de la capitale. Hier, la correspondance a été si considérable que notre poste a reçu 17 sacs contenant des lettres de Paris.

Les relations postales de Paris avec le reste de la France sont donc rétablies et nous sommes tentés de demander où sont allés les correspondances contenues dans les 17 sacs dont on fait mention plus haut car il n'en est rien venu jusqu'à nous et nous ne sachions que d'autres aient été plus favorisés.

Le fait est que pendant l'investissement rigoureux de la capitale de la France, nous étions infiniment plus renseignés sur ce qui s'y passait, et à voir la façon dont le service postal est rétabli, on ne peut regretter l'ère des ballons. Alors on avait fréquemment des informations dont on connaissait exactement la source et dont les unes servaient à compléter et à contrôler les autres, car tout le monde en recevait et tous les journaux en publiaient. Aujourd'hui il faut s'en rapporter aux récits de rares voyageurs sortis de Paris et se contenter de la bonne fortune d'un journal plus ou moins récent qu'ils apportent. Qu'on nous rende donc les ballons, si les mailles régulières doivent continuer à fonctionner d'une manière aussi purement négative.

La Gazette de la Croix, recherchant la source des informations publiées récemment par le Times, au sujet des conditions de paix que l'Allemagne voudrait imposer à la France, leur conteste toute origine officielle. Emanant, comme on nous l'a déjà écrit de Berlin, d'un correspondant d'un journal silesien, lequel vit à Versailles en dehors de toute relation gouvernementale, elles sont entièrement dénuées de fondement. Une dépêche adressée de Berlin au Daily-Telegraph va plus loin. Elle prétend que les exigences de la Prusse ne seraient pas aussi rigoureuses qu'on l'a dit, et que l'indemnité de guerre ne dépasserait peut-être pas un milliard et serait, en tout, plus en rapport avec les moyens financiers de la France.

La vérité est sans doute entre les deux versions et se rapproche de celle qui fixe les cessions territoriales à la crête des Vosges avec Metz et Belfort et l'indemnité pécuniaire à 7 1/2 milliards, moins les contributions de guerre déjà levées en France et le capital qui devra être payé à la Compagnie de l'Est pour la parti de ses lignes situées dans les départements réclamés par le vainqueur. Même ces conditions sont encore très-dures et, en ce qui concerne les frais de la guerre, hors de proportion avec la fortune publique de la France.

On écrit de Hanovre que l'on est convaincu, en Allemagne, de la prochaine conclusion de la paix.
Si, par malheur, elle ne se faisait pas, et que Paris fût militairement occupé, le commandement de la place serait donné au général Vogel de Falkenstein.
Ce qui prouve la confiance du cabinet de Berlin dans la paix, c'est qu'on a donné l'ordre, en Allemagne, d'arrêter tous les travaux commencés pour l'internement des prisonniers.

M. Wachenusen écrit à la Gazette de Cologne que l'on ne doit pas douter de la paix en présence de la situation de la de la France. Plus de 200,000 nouvelles recrues allemandes, parfaitement exercées, sont prêtes à entrer dans le pays, et devant cette perspective, toute idée de poursuivre la guerre doit être réputée insensée.
Au reste, il ne faut pas perdre de vue que les trois semaines d'armistice contribueront à apaiser les esprits.

On écrit de Bordeaux :
M. le préfet de Laval vient de supprimer l'Indépendant de l'Ouest, sous prétexte qu'il excite les citoyens à ne pas unir leurs efforts à ceux du gouvernement. Cette mesure de violence dépasse tout ce que les préfets à poigne se sont permis sous Bonaparte.
Le préfet de la Mayenne dit agir en vertu de pouvoirs à lui conférés. Ceci est donc à la charge de M. Gambetta. Que notre confrère proteste par la voie des tribunaux, toute la presse indépendante le soutiendra.

Nous sommes heureux d'apprendre que l'état du général Bourbaki, quoique très-grave, permet l'espoir d'une guérison presque certaine.
C'est après la réception d'une dépêche de M. Gambetta, dépêche laissant entrevoir, paraît-il, des pensées accusatrices, que le brave général aurait pris la triste résolution d'attenter à ses jours. Il était au lit; saisissant un pistolet, il s'est tiré le coup à la tempe droite, mais la balle, quoique ouvrant une blessure affreuse, n'aurait heureusement amené aucune fracture mortelle.

On dit que le vaillant et infortuné général, on revenant à lui, se serait écrié avec douleur : « Ah! je me suis manqué ! »
La sympathie universelle le consolera des amertumes qui, ont pu légarer un instant, et il saura que tous les gens de cœur et d'honneur se félicitent de voir le pays conserver un de ses soldats les plus loyaux et les plus héroïques.
Le général est à Besançon, où Mme Bourbaki l'a rejoint et l'entoure de soins affectueux.

Le maréchal Mac-Mahon vient d'adresser, en date du 21 janvier, la lettre suivante au ministre des affaires étrangères à Bordeaux :
« Excellence,
Le comte de Bismark prétend dans sa circulaire du 9 janvier, adressée aux agents diplomatiques de l'Allemagne à l'étranger, que plusieurs soldats allemands ont été blessés à la bataille de Wœrth par des balles explosibles, et accuse l'armée française d'avoir fait usage de ces balles. Le comte de Bismark a été induit en erreur et le fait avancé par lui ne peut pas avoir eu lieu; le corps qui était engagé à la bataille de Wœrth, n'ayant reçu dans ces munitions aucune balle explosible. J'affirme ceci en parfaite connaissance de cause et je vous prie de bien vouloir démentir l'assertion du comte de Bismark.
» Agréés, etc.
» MAC-MAHON. »

Un habitant du canton de Marcoing qui avait été emmené comme otage à Péronne, et a quitté cette ville ce matin, nous affirme qu'il n'y était pas encore questions d'élections. On n'y sait rien de ce qui se passe en France; voilà comment les Prussiens respectent la liberté du vote.

Les pertes des Allemands, dans la victoire de St-Quentin, ont été beaucoup plus graves qu'on ne l'avait d'abord supposé. Elles fournissent une preuve évidente du bon service rendu par l'artillerie de Faidherbe, et confirment les récits français qui ont représenté le 22e corps comme ayant repoussé la droite des Prussiens à une distance considérable; mais tout en la repoussant, la ligne française a été dangereusement étendue, et a permis à l'habileté supérieure des Allemands de la séparer du reste de l'armée.

Le correspondant du Daily News, à Margency, nous assure positivement que la 16e brigade fut envoyée de Paris à Goeben, à temps pour partager son succès, et que, quand sa tâche fut terminée, elle revint par le chemin de fer, sous Paris. Les rapports allemands publiés, ne parlent pas de cet important renfort, quoiqu'ils mentionnent l'arrivée de la cavalerie saxonne, quelque temps avant la bataille. On est donc autorisé à croire

Depêches télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Bordeaux, 7 février.
Une circulaire de M. Arago aux préfets, datée d'aujourd'hui, dit :
« Vous savez que les personnes ap-

PARIS

On écrit de Bruxelles le 7 février :
J'arrive de Paris après un voyage des plus pénibles. Je puis donc vous donner le plus exactement possible la physiologie de la capitale pendant les quelques

On écrit de Versailles, 1er février à la Gazette nationale de Berlin :
Les habitants des campagnes se rendent en foule dans les villages et les villes qu'ils avaient abandonnés et y